



CAHIER DES CHARGES LABELLISATION FC

2021 - toujours à vos côtés !

**Programme de Formation
par la Simulation en santé**

Sommaire

1- CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME	7
2 – DESCRIPTION DE L'OUTIL DE FORMATION.....	9
3 - VALIDITE DU PROGRAMME	11
4 – PROGRAMMATION - RESSOURCES	12
ANNEXES	14

Orientations et modalités 2021

L'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire s'est engagée depuis 2013 dans une vaste campagne de promotion de la simulation en santé. Elle a agi en soutenant les projets innovants, en proposant une dynamique unique de promotion de la qualité des programmes régionaux à partir de la reconnaissance des projets labellisés sur la base de comités d'experts scientifiques incontournables via l'Espace Ressource Simulation en Santé des Pays de la Loire porté par la Structure Régionale d'Appui QualiREL Santé.

En 2021, en complément d'une dynamique de soutien à la formation initiale, nous poursuivons la labellisation de programmes régionaux en simulation en santé pour la formation continue.

Conscient de l'impact de la crise sanitaire sur la dynamique des porteurs de programme et sur les enjeux thématiques émergents, la mission simulation en santé de l'ARS Pays de la Loire et le comité de pilotage de l'Espace Ressource Simulation en Santé seront particulièrement attentifs à l'appui au fonctionnement et à l'accompagnement des équipes en santé (établissement de santé, structures médico-sociales, acteurs des soins primaires).

En effet, les enjeux en matière d'amélioration du travail en équipe et de qualité de vie au travail sont multiples¹ :

- Développer, soutenir le travail en équipe et valoriser l'engagement,
- Mettre en place des méthodes de management favorables à la QVT, et notamment renforcer l'écoute et le sens donné au travail,
- Développer, soutenir le travail en équipe et valoriser l'engagement, l'expression et l'initiative des équipes médicales et soignantes,
- Accompagner les professionnels dans l'évolution des organisations afin d'améliorer la qualité de vie au travail en recourant à des démarches spécifiques d'amélioration du travail en équipe.
- Améliorer l'environnement et les conditions de travail des professionnels au quotidien, y compris leur sécurité d'exercice.

Les programmes de simulation soumis devront donc permettre l'intégration des facteurs humains et organisationnels, au-delà de la prise en charge clinique, tels que les priorités thématiques suivantes :

- La gestion de crise, le travail en équipe, les outils de communication et de sécurisation des pratiques, le soutien aux professionnels de santé
- La prévention et la préparation aux situations d'urgence,
- La gestion de l'urgence,
- La prévention et la gestion du risque infectieux notamment en secteur médico-social et en soins primaires

¹ *Evaluation de la gestion du leadership, des équipes et de la qualité de vie au travail selon le référentiel de certification ; Haute Autorité de Santé ; 2020*

Par ailleurs, en cohérence avec la maturité régionale et la nécessité de rendre accessible au plus grand nombre la pédagogie par la simulation en santé et ce, en cohérence avec les orientations thématiques régionales, l'appel à projets 2021 propose deux modalités de dépôt.

Chaque programme déposé sera assorti d'un suivi d'indicateurs d'impulsion et de résultats.

- **Une demande de labellisation de programme dite « classique » (1 seule entité porteur et maître d'œuvre du programme).**
- **Une demande de labellisation pour la mise en œuvre de programmes régionaux (1 seule entité porteur du programme avec déploiement multi-entités du programme). Un appui renforcé sera mis en œuvre à la phase de conception et de déploiement régional par l'Agence Régionale de Santé et de l'Espace Ressource Simulation en Santé de la région Pays de la Loire.**

Le dépôt du programme devra être réalisée par un porteur unique (centre de simulation adossée un établissement de santé) intégrant une répartition financière concertée avec les autres acteurs le cas échéant.

Les projets de labellisation devront être déposés avant le vendredi 17 septembre par mail uniquement à l'adresse suivante ars-pdl-data-rhn@ars.sante.fr

Dans le cadre de son appui régional, l'Espace Ressource Simulation en Santé des Pays de la Loire reste à la disposition des porteurs pour un appui à la conception et la rédaction des projets : simulation@qualirelsante.com (contact : Soisik Verborg).

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

ETABLISSEMENT(S) PORTEUR(S) du PROJET

Nom de
l'établissement
1

Adresse

Code Postal

Commune

Téléphone

Télécopie

Courriel

Site Internet

Nom de
l'établissement
2

Adresse

Code Postal

Commune

Téléphone

Télécopie

Courriel

Site Internet

Nom de
l'établissement
3

Adresse

Code Postal

Commune

Téléphone

Télécopie

Courriel

Site Internet

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Statut : Public [préciser]
ESPIC [préciser]

Privé [préciser]
Autre [préciser]

Chiffre d'affaire ou possibilités de financement [préciser]

DIRECTEUR DE LA STRUCTURE

Nom

Prénom

Fonction
Téléphone **Courriel**

PERSONNE PILOTE DU PROGRAMME

Nom **Prénom**
Fonction
Téléphone **Courriel**

Variables structures à dupliquer pour les 3 établissements

Description du programme

1- CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME

1-1 Contexte

1-2 Objectif (s) du programme de formation (décrire l'objectif pédagogique général, les résultats potentiels en termes d'impact sur la qualité et sécurité des soins)

1-3 Cadre (se situer dans le cadre des priorités nationales et régionales, expliciter)

- Les facteurs humains et les organisations : gestion de crise, travail en équipe, les outils de communication et de sécurisation des pratiques, le soutien aux professionnels de santé
- La prévention et la préparation aux situations d'urgence,
- La prévention et la gestion du risque infectieux notamment en secteur médico-social et en soins primaires
- La gestion de l'urgence

1-4 Déontologie (s'appliquant aux personnes : formateur, formés, acteurs, prestataires, charte de déontologie...)

1-5 Public concerné

Médecin **Sages-femmes** **Kiné** **Autre : précisez...**

IDE **Odontologistes** **AS**

1-6 Durée du programme (par exemple 3 séances sur une durée de 8 mois)

1-7 Modalité d'organisation (explicitiez les modalités)

- Labellisation de programme dite « classique » (1 seule entité porteur et maître d'œuvre du programme) assorti d'un suivi d'indicateurs d'impulsion et de résultats
 - Labellisation pour l'impulsion de programmes régionaux comprenant deux niveaux d'appui à la labellisation par l'Agence Régionale de Santé (détaillez les modalités de phase de conception et de déploiement de façon distincte).
- **Principe général (fil directeur, séquençement général des modules en présentiels, non présentiel, cognitif, simulation...)**

- **Modalités de coopération envisagées (association de plusieurs structures, prestations de services, programmes communs...)**

2 – DESCRIPTION DE L'OUTIL DE FORMATION

2-1 Module 1 : « TITRE »

- Objectifs pédagogiques du module
- Déroulement et contenu de la séance
- Remise de document
- Evaluation des apprenants

2-2 Module 2 : « TITRE »

- Objectifs pédagogiques du module
- Déroulement et contenu de la séance
- Remise de document
- Evaluation des apprenants

2-3 Module n : « TITRE »

- Objectifs pédagogiques du module
- Déroulement et contenu de la séance
- Remise de document
- Evaluation des apprenants

2-N Module n : Outil d'évaluation d'impact du programme :

Ces indicateurs seront recueilli à N+1 et communiqué sur le site internet de l'Espace Ressource Simulation en Santé afin d'apporter une visibilité au programme labellisé. Ils feront l'objet d'une communication annuelle lors du colloque « Simulation en Santé ».

- **Evaluation de la performance du programme**
 - Indicateurs d'impulsion du programme
 - Nombre de formations réalisées dans l'année écoulée
 - Nombre de formations réalisées / nombre prévu
 - Nombre de personnes formées à l'année
 - Nombre de participants / formation
 - Répartition des stagiaires par profession

➤ **Evaluation de l'impact sur les pratiques**

Proposition par l'établissement porteur d'1 indicateur d'impact (amélioration des pratiques cliniques = indicateurs de résultats) :

Numérateur :

Dénominateur :

3 - VALIDITE DU PROGRAMME

3-1 Référentiels de pratiques, (sur lesquels s'appuie le programme, bibliographie à annexer si besoin)

3-2 Compétences techniques :

CONCEPTEURS		
Nom	Statut	Formation spécifique (spécialité, diplôme simulation, ou VAE)
<i>Ex D. Dupont</i>	<i>PH</i>	<i>Médecin anesthésiste réanimateur</i> <i>Attestation universitaire de simulation en santé</i>

FORMATEURS		
Nom	Statut	Formation spécifique (spécialité, diplôme simulation, ou VAE)

3-3 Outils HAS utilisés

3-4 Déclaration de conflit d'intérêt : (chaque intervenant remplit une déclaration de conflit d'intérêt annexée au présent programme) Annexe type n°xx

4 – PROGRAMMATION - RESSOURCES

4-2 Programmation prévisionnelle (sur l'année ou plus, avec dates de session)

4-3 Effectif prévisionnel de stagiaires (et typologie d'équipe)

- Nombre total
- Nombre par séance
-/..

4-4 Localisation de la programmation des séances et ateliers

4-5 Moyens matériels et immatériels

- Locaux
- Equipements video
- Matériel
- Consommables
- Supports (papiers, virtuels)
-/..

4-6 Ressources humaines

- Formateurs
- Personnels techniques et administratifs
- Acteurs

4-7 Modalités de communication du programme

4-8 Eléments financiers

- Cout du programme
- Tarif du programme / apprenant
- Montant de la subvention ARS demandée
- Destination de la subvention ARS demandée

Budget prévisionnel du Programme

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées au programme - Le total des charges doit être égal au total des produits

BUDGET 2021

Le programme doit s'autofinancer à 80%. La subvention ne peut pas représenter plus de 20% du budget.

Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation	- €
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	-
		- ARS des Pays de la Loire	
61 - Services extérieurs	- €		
Locations		Région	-
Entretien et réparation			
Assurance			
Documentation		Département(s)	-
62 - Autres services extérieurs	- €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI	-
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Commune(s)	-
63 - Impôts et taxes	- €		
Impôts et taxes sur rémunération		Organismes sociaux (détailler)	-
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	- €	Fonds européens	
Rémunération des personnels		Agence de services et de paiement	
Charges sociales		(ex CNASEA - emplois aidés)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		dont cotisations, dons manuels ou legs	
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	- €	TOTAL DES PRODUITS	- €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	- €	87 - Contributions volontaires en nature	- €
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	- €	TOTAL	- €
La subvention de représente <input type="checkbox"/> #DIV/0! % du coût total du programme			

ANNEXES

- **Exemples d'annexes**

- Déclaration Publique d'Intérêts des participants
- Charte de déontologie
- Contenu des Portfolios (diaporamas, supports de formation...)
- Scénarios de simulation
- Formulaire d'autorisation de droit à l'image
- Bibliographie
- CV des intervenants
- ../..